COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Vandalisme à l'endroit des installations municipales

Accessibilité restreinte de l'ensemble des blocs sanitaires publics

SAINT-JEAN-BAPTISTE, LE 14 SEPTEMBRE 2020 – **En raison des actes de vandalisme faits à répétition à l'endroit des blocs sanitaires [toilettes] installés dans les différents lieux publics, la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste a dû prendre la décision de diminuer considérablement les heures d'accès à ce service public. Les toilettes seront désormais déverrouillées seulement de 8 h à 16 h, du lundi au vendredi, contrairement à 24 h/24h, 7 jours par semaine.**

« Ce n'est pas sans regret que nous avons considéré de réduire les heures d'accès à ce service public fort utile, car des actions de sensibilisation avaient déjà été réalisées avant d'en arriver là. Il y a des impacts liés au vandalisme et ils ne sont pas seulement financiers (réparer et remettre aux normes), mais également sociaux, car le vandalisme affecte le sentiment d'appartenance et le rayonnement de notre belle municipalité », a exprimé la mairesse de Saint-Jean-Baptiste, M^{me} Marilyn Nadeau.

La mairesse souhaite qu'ensemble nous puissions comprendre davantage le phénomène afin que nous puissions y trouver des solutions efficaces et durables qui permettront de maintenir l'accessibilité aux installations municipales « …notre réflexe n'est pas de mettre en place rapidement des moyens radicaux dans un tel cas, car trop de personnes subissent les conséquences d'actions malveillantes causées par une minorité de personnes, c'est la raison pour laquelle nous avons privilégié d'abord et avant tout la sensibilisation ».

-30-

Source et information :
Sagette Gagnon, responsable des communications et des relations avec le milieu
Municipalité de Saint-Jean-Baptiste
450 467-3456, poste 230 | communications@msjab.qc.ca